

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 707253 NB Inc.	Numéro de permis 2019573	Date d'inspection Le 04 mars 2024	
Nom de l'établissement Au pays des merveilles		Numéro de téléphone (506) 532-9536	
Adresse 162 chemin Cormier Village Grand-Barachois NB E4P 7A4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Tina Richard Tardif		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	06 mars 2024	04 mars 2024
Commentaires : L'opératrice envoie par courriel une copie du renouvellement développement social et place une copie au dossier. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (ii) la vérification auprès du ministère du Développement social.	24(1)(d)(ii)	06 mars 2024	04 mars 2024
Commentaires : L'opératrice envoie par courriel une copie du renouvellement développement social et place une copie au dossier. La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
Aucune visite sur place n'a eu lieu.			

original signé par
Tina Richard Tardif

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 mars 2024

Date

original signé par
Christine Gallant

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 mars 2024

Date